

R
M



12083824

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le **19 Avo. 2012**

Pr le Greffier,
Greffe

Dénomination : **CENTRE D'AFFAIRE SYNERGIE ET CROISSANCE**

Forme juridique : Société Coopérative à responsabilité limitée

Siège : Rue du Rivage 165 5100 Dave

N° d'entreprise : **0880.704.867**

Objet de l'acte : **Renouvellement de mandat et nomination représentant permanent**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 2 mars 2012

Les membres décident de renouveler le mandat de Monsieur François GRAFE venant à expiration au mois d'octobre 2012.

Monsieur GRAFE est reconduit dans sa fonction d'administrateur de la société et délégué à sa gestion journalière pour une période de six ans. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de deux mil dix huit. Pour autant que de besoin, son mandat est exercé à titre gratuit.

La société anonyme LEAD UP, nommée administrateur depuis le 21 avril deux mil huit, est confirmée au poste d'administrateur jusqu'au 21 avril deux mil quatorze. Monsieur Benoît ANDRIES est désigné représentant permanent de la société.

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité des voix présentes.

L'assemblée confère à l'administrateur délégué, tous pouvoirs aux fins d'exécution de la résolution qui précède.

GRAFE François
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/05/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B :

Au recto :

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature